

L'Institut canadien de recherches en relations industrielles

Volume 19, numéro 4, 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027525ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027525ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1964). L'Institut canadien de recherches en relations industrielles. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 19(4), 517–518.

<https://doi.org/10.7202/027525ar>

Résumé de l'article

Le 6 juin 1964 se tenait à l'université McGill de Montréal la première réunion annuelle de l'Institut canadien de recherches en relations industrielles. En cette circonstance, on a procédé à l'adoption de la constitution du groupement ainsi qu'à l'élection des officiers. Des communications ont été présentées par l'abbé Gérard Dion, Université Laval, Québec, le Docteur J.-T. Montague, Université de Colombie-britannique, et le Docteur Gil Schonning du Ministère du travail, Ottawa. Les officiers élus de l'Institut sont les suivants: Président: H.D. Woods (Université McGill); vice-présidents: l'abbé Dérard Dion (Université Laval), Bora Laskin (Université de Toronto); secrétaire: Frances Bairstow (Université McGill); membres: J.-T. Montague (Université de Colombie-britannique), Roy Brookbank (Université Dalhousie). Le bureau d'affaire de l'Institut est situé à: 3666, rue McTavish, Montréal,

Voici le texte de la constitution qui a été adoptée.

INFORMATIONS

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES EN RELATIONS INDUSTRIELLES

Le 6 juin 1964 se tenait à l'université McGill de Montréal la première réunion annuelle de l'Institut canadien de recherches en relations industrielles. En cette circonstance, on a procédé à l'adoption de la constitution du groupement ainsi qu'à l'élection des officiers. Des communications ont été présentées par l'abbé Gérard Dion, Université Laval, Québec, le Docteur J.-T. Montague, Université de Colombie-britannique, et le Docteur Gil Schonning du Ministère du travail, Ottawa. Les officiers élus de l'Institut sont les suivants: Président: H.D. Woods (Université McGill); vice-présidents: l'abbé Gérard Dion (Université Laval), Bora Lakin (Université de Toronto); secrétaire: Frances Bairstow (Université McGill); membres: J.-T. Montague (Université de Colombie-britannique), Roy Brookbank (Université Dalhousie). Le bureau d'affaire de l'Institut est situé à: 3666, rue McTavish, Montréal, Qué.

Voici le texte de la constitution qui a été adoptée.

CONSTITUTION

1. Par les présentes est créé l'Institut canadien de recherches en relations industrielles. On en devient membre par libre choix aux conditions exprimées ci-après.
2. L'Institut a pour but de promouvoir la recherche, les échanges de vue et l'information dans le domaine des relations industrielles au Canada. A cette fin, l'Institut peut:
 - a) organiser des congrès;
 - b) favoriser la publication de travaux;
 - c) encourager l'établissement de bourses pour la recherche et la publication;
 - d) susciter l'aide de groupements, d'organisations, de personnes, d'associations, de syndicats ou de corporations qui s'intéressent aux relations industrielles; et
 - e) entreprendre toute autre activité ou démarche qu'il croit souhaitables.
3. Pourra faire partie de l'Institut quiconque s'intéresse aux relations industrielles au Canada comme homme d'étude ou comme homme d'action.
4. Le comité exécutif, dont un article subséquent prévoit la formation, a le pouvoir de déterminer de quelle manière se fera la demande d'adhésion à l'Institut, celui de recevoir les candidatures et de définir les conditions d'admission. On devient membre de l'Institut après acceptation de sa demande par le comité exécutif et paiement de sa cotisation annuelle.
5. Le comité exécutif conçoit les projets et dirige les travaux de l'Institut. Le comité exécutif se compose des directeurs de l'Institut et de deux autres membres à élire selon le mode que détermine un article subséquent.

6. L'Institut compte les directeurs suivants:

- a) un président;
- b) deux vice-présidents;
- c) un secrétaire; et
- d) un trésorier.

Les fonctions de secrétaire et de trésorier peuvent être cumulées ou exercées par deux personnes distinctes suivant la décision de l'assemblée annuelle.

7. L'Institut tient une assemblée annuelle à la date et à l'endroit que fixe le comité exécutif. Celui-ci en établit aussi l'ordre du jour et le plan général, conformément aux directives formulées par l'assemblée annuelle précédente.

8. L'assemblée élit les directeurs et les autres membres du comité exécutif qui demeurent en fonction jusqu'à la prochaine assemblée annuelle ou jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Directeurs et membres de l'exécutif peuvent être réélus.

S'il survient une vacance au sein du comité exécutif entre deux assemblées, le comité la comble en choisissant un nouveau titulaire parmi les membres de l'Institut; tout membre ainsi nommé pourra être élu au même poste ou à un autre poste lors de l'assemblée suivante.

9. Trois membres du comité exécutif constituent le quorum.

10. Pour l'élection des directeurs et des membres du comité exécutif, la mise en nomination se fait soit par écrit avant l'assemblée annuelle, soit de vive voix au cours de celle-ci.

Le comité exécutif peut déterminer le mode de mise en nomination et celui de l'élection. L'élection doit se faire au scrutin secret.

11. Le montant de la cotisation annuelle est fixé par le comité exécutif et approuvé par l'assemblée annuelle.

12. Le comité exécutif exerce les pouvoirs que lui confère la présente constitution et il s'acquitte des devoirs qu'elle lui impose de la manière ou selon les directives qu'établit l'assemblée annuelle.

13. Pour amender la présente constitution, il faut les deux tiers des voix données par les membres qui assistent à l'assemblée annuelle et qui y votent. Il faut de plus que la convocation à l'assemblée qui doit les étudier comporte un avis à cette fin et que celui-ci mentionne les amendements proposés.

THE CANADIAN INDUSTRIAL RELATIONS RESEARCH INSTITUTE

On June 6th., 1964 at McGill University, Montreal, was held the first annual meeting of the Canadian Industrial Relations Research Institute.